BAREME OFFICEL DES

HONORAIRES AU 02/04/2025

Montant TTC (T.V.A à 20.0 %), calculé sur le montant de la transaction

GERANCE :

Locaux d'habitation	7% H.T soit 8.40 % T.T.C
Locaux commerciaux	7% H.T soit 8.40 % T.T.C
Immeuble	7% H.T soit 8.40 % T.T.C
Gérance avec garantie du	7 % H.T+ 2,4%T.T.C soit 10.8. % T.T.C
Paiement des loyers impayés	
Ces honoraires sont à la charge du Bailleur	

Négociable de gré à gré selon le nombre de lots à gérer

Location soumis à la Loi du 6 Juillet 1989 :

Honoraires TTC à la charge du locataire:

- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€/m2 T.T.C
- honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2 T.T.C

Honoraires TTC à la charge du bailleur :

Agence Privilège

SARL au capital de 7500 euros –

Carte professionnelle n° RPA 0605 2018 000 006 915 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur – 21 Boulevard Carabacel – 06000 NICE

Garanties financières GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS – RCS NICE 538 779 729

34, Boulevard Delfino

06300 Nice

Tel : +33(0)9.86.106.606

www.agenceprivilege.com

- honoraires d'entremise et de négociation	0 €/m2 T.T.C
- honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10€/m2 T.T.C
- honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€/m2 T.T.C

avec minimum 350€ TTC pour tout bail

Autre type de location :

Garage 1 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire

TRANSACTION :

Tout montant	6 % T.T.C(1)

(1) avec minimum 6 000 € T.T.C pour logement , 8 000€T.T.C si le bien se trouve à plus de 50km de l'Agence et 4 000 € T.T.C pour stationnement

Terrain	8% T.T.C

avec minimum 6 000 € T.T.C et 8 000€T.T.C si le bien se trouve à plus de 50km de l'Agence

Pourcentage du prix de vente T.T.C à la charge de l'acquéreur sauf autre stipulation expresse du mandant, calculé sur le montant net vendeur. En cas d'honoraires à la charge du Vendeur, le calcul est effectué sur le prix de vente.

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la rédaction de l'acte authentique.

Avis de Valeur	200€TTC

PROFESSIONNEL :

Locaux à usage professionnel ou commercial	7%HT(2)
Fonds de commerce	7%HT(2) sur la valeur du fonds de commerce
Droit au bail (droit d'entrée hors négociation bail neuf) - Pas de porte	7%HT(2) du prix de cession + 20%HT du loyer HT annuel net de charges

Agence Privilège

SARL au capital de 7500 euros –

Carte professionnelle n° RPA 0605 2018 000 006 915 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur – 21 Boulevard Carabacel – 06000 NICE

Garanties financières GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS – RCS NICE 538 779 729

34, Boulevard Delfino Tel : +33(0)9.86.106.606

06300 Nice www.agenceprivilege.com

Cession de bail (sans droit d'entrée)	30%HT(2) du loyer HT annuel net de charges

(2) forfait minimum de perception de 3.500 € HT

Les honoraires sont à la charge du cessionnaire.

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT

LA CONCLUSION DU CONTRAT

Agence Privilège

SARL au capital de 7500 euros –

Carte professionnelle n° RPA 0605 2018 000 006 915 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur – 21 Boulevard Carabacel – 06000 NICE

Garanties financières GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS – RCS NICE 538 779 729

34, Boulevard Delfino

06300 Nice

Tel : +33(0)9.86.106.606

www.agenceprivilege.com